



A ssociation
C ulturelle
S ociale
S portive du
Q ueyras

Centredeloisirs.acssq@queyras.org

<https://queyras.org/loisirs/>

04 92 46 82 55 Bureau

07 81 76 45 53 Mini-séjours



Secteur Jeunesse

Projet éducatif et pédagogique
Mini-séjours 2023

Table des matières

PROJET EDUCATIF de l'ACSSQ.....	3
OBJECTIFS de l'Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras	3
LES ACTIONS DU SECTEUR JEUNESSE	4
ALSH	4
MINI-SEJOURS.....	4
PROJET PÉDAGOGIQUE DES MINI-SEJOURS.....	5
LES SÉJOURS 2023.....	5
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :	6
Favoriser la vie collective	6
Acquisition ou consolidation de l'autonomie	6
Respect du rythme des enfants et du groupe.....	6
Favoriser la créativité, l'éveil culturel et l'ouverture vers l'extérieur :	7
Favoriser la mixité sociale au sein des séjours	8
FONCTIONNEMENT.....	8
Moyens matériel	8
Moyens humains.....	9
Positionnement et responsabilité de l'équipe pédagogique	9
Communication.....	11
Informations complémentaires.....	12
Projet de fonctionnement.....	12
Journée type.....	12
Spécificité du séjour « Tête dans les étoiles ».....	13
LES COLOS APPRENANTES	16
Qu'est-ce que c'est ?	16
Notre conception.....	16
Comment inscrire son enfant ?	16
RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES MINI-SÉJOURS.....	17
INSCRIPTIONS.....	17
TARIFS.....	18
ANNULATION	19
DISPERSIONS.....	19
RESPONSABILITÉ	19

PROJET EDUCATIF de l'ACSSQ

OBJECTIFS de l'Association Culturelle Sociale et Sportive du

Queyras

Participer au développement socio-économique

Le type de service proposé à la population s'adresse aux enfants eux-mêmes. Il répond indirectement à une demande profonde des familles qui sont pénalisées en milieu rural, par le manque de structure de garde des enfants et de ce fait ne peuvent prétendre à un emploi stable.

Nous organisons des activités en rapport avec l'économie touristique du département (eau vive, randonnées, visite d'artisans, de sites culturels...) et déléguons aux professionnels de la vallée, l'ensemble des encadrements techniques (escalade, rafting, VVT, équitation....). Ainsi nous soutenons économiquement le territoire.

Nous soutenons nos jeunes Queyrassins par le biais d'aide à leur formation, sous forme de convention de stage et d'aide au financement de formation BAFA.

Renforcer la cohésion intercommunale

Soutenu localement, nous permettons aux familles de toutes les communes du Queyras et du Guillestrois qui financent (Abriès-Ristolles, Aiguilles, Ceillac, Arvieux, Risoul et Réotier) d'accéder à un service commun. Grâce à l'accès gratuit à la navette de l'Escarton pour tous les enfants du territoire, les temps de déplacements des familles sont réduits au maximum. Cela donne accès à l'ALSH aux enfants des communes les plus éloignées.

Dans le cadre des mini séjours, un service de ramassage à des points stratégiques peut être organisé pour faciliter l'accès aux camps pour les parents en difficulté.

Permettre aux enfants d'acquérir une autonomie et un épanouissement individuel et collectif

Par la mise en place d'un accueil de loisirs type ALSH et l'organisation de mini-séjours, nous accueillons des enfants à partir de l'année des 6 ans, jusqu'à 11 ans sur la période des vacances d'été. Au sein de nos mini-séjours, l'enfant se construit physiquement et socialement tout en respectant son développement psychomoteur et son rythme, par la

découverte d'activités éducatives et de loisirs, le tout encadré par des animateurs(trices) diplômés(es).

LES ACTIONS DU SECTEUR JEUNESSE

ALSH

L'Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras, centre social rural intercommunal, porte le projet d'accueil de loisirs sans hébergement « Les Renardeaux » appelé également « les Tipis ». Il se situe dans le Parc Naturel Régional du Queyras en pleine nature à Ville-Vielle.

Il sera ouvert tout l'été en fonction des activités organisées, sept semaines du 10 Juillet au 25 Août 2023.

Afin de respecter au mieux le rythme des enfants et répondre à leurs besoins, nous accueillons les enfants dans leur 6^{ème} année. C'est-à-dire les enfants nés en 2017. Les Tipis sont la passerelle ou le rituel du passage au CP. L'accueil des plus jeunes se fera au centre d'éveil. Les enfants seront donc accueillis à partir de 6 ans jusqu'à 11 ans avec un effectif pouvant monter jusqu'à 28 enfants (8 enfants de moins de 6 ans et 20 plus de 6 ans compte tenu de notre déclaration auprès de la SDJES).



MINI-SEJOURS

Quatre mini-séjours seront organisés pour inciter à la découverte et la pratique d'activités particulières, offrant aux plus jeunes la possibilité de vivre une aventure, une



expérience en dehors de la structure familiale. Nous favorisons l'intégration sociale de l'enfant, l'acquisition d'autonomie individuelle et collective. Les enfants seront accueillis à partir de 6 ans jusqu'à 11 ans. Nous respectons les normes d'encadrement préconisées par notre agrément SDJES, il y aura donc une responsable de séjours titulaire d'un DUT carrières sociales

accompagnée de deux animateurs BAFA.

PROJET PÉDAGOGIQUE DES MINI-SEJOURS

LES SÉJOURS 2023

Séjour du 10 au 14 juillet : *Arrête de ramer, fais du canoë !* - 7-11 ans

Embarcation immédiate et cap sur le lac de Serre-Ponçon ! C'est à bord de canoës canadiens que tu découvriras le plaisir de la navigation et les secrets de la baie Saint-Michel. Au programme de cette transat : randonnées en canoë, baignades, grands jeux, et plein d'autres surprises ! Alors, ne reste pas à contre-courant, viens pagayer cet été !

Lieu du séjour : Camping municipal de Chorges

Séjour du 17 au 21 juillet : *Roulez bolide !* - 7-11 ans

Un séjour 100% VTT pour les fans de 2 roues ! Adapté à tous les niveaux, que tu sois un biker confirmé ou un cycliste du dimanche, viens t'amuser sur les sentiers ! Une semaine encadrée par des professionnels, avec, en point fort de ce séjour, une itinérance à vélo sur 2 jours ! C'est parti pour l'aventure !

Lieu du séjour : Camping des Iscles (Eygliers)

Séjour du 24 au 28 juillet : *Ô cinéma*

6-11 ans

3...2...1... ACTION ! La vidéaste et photographe Pauliina te propose de te mettre dans la peau d'un réalisateur, d'un acteur ou encore d'un scénariste pour créer ensemble ton premier court métrage ! Au programme de la semaine : les matinées seront consacrées à la création du film et les après-midi à la détente : accrobranche, grands jeux, tir à l'arc, baignades et même une visite des dessous du cinéma ! Inscris-toi vite au casting !

Lieu du séjour : Camping des Iscles (Eygliers)

Séjour du 31 juillet au 4 août : *La grande Odyssée - TÊTE DANS LES ÉTOILES - 7^{ème} édition*

8-11 ans

Cette année, on met les bouchées doubles et on part en expédition TOUTE LA SEMAINE ! Grâce à François et ses ânes, nous ferons une véritable itinérance en dormant chaque soir sur un lieu de camp différent. Au départ de Ceillac, nous traverserons la vallée en découvrant ses plus beaux sentiers, ses plus belles cabanes... Viens faire partie de la carav'âne ! **Lieu du séjour : Commune de Ceillac**

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Favoriser la vie collective

Objectifs opérationnels et moyens :

- ✚ **Permettre aux enfants d'accéder à la socialisation**
 - Mise en place d'activités collectives, de temps de paroles
 - Création, avec les enfants, de règles de vie collective pour chaque séjour et affichage dans la tente messe

- ✚ **Responsabiliser l'enfant, permettre l'entraide et le partage d'expérience au sein du groupe**
 - Partage des tâches de la vie quotidienne. Les enfants sont impliqués dans les différentes tâches de la journée (mise en place de la table, aide préparation des repas). Création d'équipe « vie quotidienne » et d'une roue des services.
 - Proposer des temps d'échanges et de retours en fin d'activité.

Acquisition ou consolidation de l'autonomie

Objectifs opérationnels et moyens :

- ✚ **Accompagner les enfants dans la gestion de leurs affaires personnelles**
 - Accompagnement des enfants en sous-groupe avec un animateur référent tout au long du séjour.
 - Prévoir des espaces et des temps de rangement dans chaque tente
- ✚ **Développer la confiance en soi de l'enfant et la confiance en l'autre.**
 - Responsabilisation des enfants en attribuant à chacun un rôle dans le déroulement de la journée (responsable du temps perdu, responsable du rangement, responsable du temps, ...)
 - Encourager les prises d'initiatives : Un temps d'activités pourra être organisé et animé par les enfants lors du séjour (exemple : animation d'une veillée en groupe).

Respect du rythme des enfants et du groupe

Objectifs opérationnels et moyens :

- ✚ **Répondre aux besoins d'informations spécifiques à cette tranche d'âge.**

- Un animateur référent par sous-groupe d'enfant (7 enfants max) pour faciliter les échanges et l'établissement d'une relation de confiance
- Affichage des plannings d'activités, des menus, des règles de vie dans la tente messe
- ✚ **Adapter les activités et la journée en fonction du rythme et de la capacité des enfants**
 - Si l'enfant ressent de la fatigue, il a la possibilité de se reposer dans un endroit adapté, sans obligation de participer aux activités
 - Les horaires de couchage pourront être avancés et les horaires de levée seront échelonnés
 - Des temps calmes seront mis en place chaque jour après le repas du midi
- ✚ **Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'ensemble du groupe**
 - Délimiter un espace de sécurité autour du lieu de camp
 - Parcours de reconnaissance en début de séjour
 - Vigilance sur le moral du groupe et la participation aux activités
 - Mise en place d'une tente infirmerie et temps dédié aux soins chaque jour au moment des douches

Favoriser la créativité, l'éveil culturel et l'ouverture vers l'extérieur :

Objectifs opérationnels et moyens :

- ✚ **Proposer des activités variées sur les différents séjours pour permettre la découverte de différentes pratiques sportives et culturelles locales**
 - Un séjour à thématique culturelle, co-construit en lien avec le secteur culturel de l'ACSSQ (séjour O cinéma). Temps d'animation encadrés par une artiste vidéaste professionnel.
 - Découverte des différents lieux culturels du territoire : Parc animalier de Serre Ponçon, cinéma de l'argentière.
 - Activités variées favorisant la créativité et l'expression des enfants : activités manuelles, jeux d'expression, initiation aux techniques de prise de vue, écriture de scénario, écriture d'un carnet de camp, etc
 - Découverte de différentes pratiques sportives présentes sur le territoire : VTT, randonnée pédestre, découverte et pratique du canoë canadien.
- ✚ **Intéresser les enfants à la lecture du patrimoine paysager et à l'environnement**
 - Mini-séjour en itinérance dans la commune d'Arvieux, organisé en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Queyras (séjour Tête dans les Étoiles)

Favoriser la mixité sociale au sein des séjours

Objectifs opérationnels et moyens :

- ✚ **Proposer des activités aux enfants qui ne s'appuient pas sur des stéréotypes sexistes (sports, activités artistiques, etc.)**
 - Différents types d'activités sont proposés dans chaque séjour (activités manuelles, activités sportives, culturelles, ...)
 - Favoriser des équipes mixtes lors des activités et des tâches de vie quotidienne.
- ✚ **Favoriser l'intégration de chaque enfant dans la vie quotidienne et dans la vie du groupe**
 - Les animateurs sont vigilants à la participation active et l'intégration de chaque enfant au sein du groupe
 - Mixité au sein des équipes de vie quotidienne
- ✚ **Ouvrir les séjours aux enfants qui en sont le plus éloignés**
 - Ouverture de 4 places supplémentaires dans le cadre du dispositif colos apprenantes
 - Mise en place d'un partenariat avec les différents acteurs sociaux du territoire pour faciliter l'orientation des familles en difficultés vers les séjours.
 - Les familles orientées par les services sociaux seront prioritaires pour bénéficier du dispositif colos apprenantes.

FONCTIONNEMENT

Moyens matériel

Pour l'installation des séjours, nous disposons d'une roulotte avec le matériel de campement : Marabouts, tente infirmerie, tables, bancs, malle cuisine, malle activités.

Un mini bus de l'ACSSQ, un mini bus mis à disposition par le Rugby club Guillestrois & Queyras ou le ski club du Queyras et des équipements collectifs et naturels sont également accessibles : piscines municipales, terrains de sports, aires de jeux...

Les moyens financiers consacrés à l'animation comprennent l'encadrement, l'achat de petit matériel, les prestations d'activités et les frais de déplacement. Un budget de 32 800€ est alloué à l'organisation des séjours (encadrement, hébergement, nourriture, prestataires et matériel pédagogique).

Moyens humains



La directrice, titulaire du PSC1, aura la fonction d'assistante sanitaire.



Positionnement et responsabilité de l'équipe pédagogique

Rôle	Directrice	Animateur-trices
Conduire le projet pédagogique en référence au projet éducatif de l'ACSSQ, de son élaboration à son évaluation.	Elaboration et mise à jour du projet éducatif et pédagogique en amont des séjours	
Elaborer et assurer la gestion du budget, du matériel pédagogique et fonctionnel.	Assure la gestion budgétaire de l'ensemble des séjours. Effectue des inventaires et	Participation aux inventaires du matériel pédagogique

	renouvellement du matériel pédagogique	
Organiser la logistique des transports	Organisation du déplacement de la roulotte + conduite des mini-bus	Conduite des mini-bus
Contrôler et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité	L'ensemble de l'équipe d'animation est garante de la sécurité des enfants, mise en place de règles en début de séjour. Elaboration des règles de vie quotidienne, d'hygiène partagée par l'ensemble de l'équipe d'animation.	
Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants	Poser un cadre sécurisant tout en étant à l'écoute des besoins des enfants	
Connaitre le cadre réglementaire	Garant du cadre réglementaire	Connaissent et organisent le séjour en fonction du cadre réglementaire
Animer la relation avec les familles	Rencontre avec les familles en amont des séjours. Temps d'échange en fin de séjour individualisé avec chaque famille. Donner des nouvelles régulières au cours des séjours sur le groupe WhatsApp avec l'autorisation des parents.	
Rendre compte des actions au directeur de l'ACSSQ	Contact téléphonique 1 fois par semaine avec la direction ACSSQ et en cas d'urgence	
Etre responsable et référent adulte auprès du groupe d'enfants.	Chaque encadrant est responsable d'un sous-groupe d'enfant. Il les accompagne au quotidien dans la gestion de leurs affaires personnelles, tâche communes, etc.	
Participer à la traduction concrète des objectifs pédagogiques et à l'exécution de ces derniers par la réalisation de projets d'animation	Animer, accompagner les enfants dans les différentes pratiques créatives, physiques et autres en laissant faire, tout en aidant si besoin, sans faire à leur place si possible.	
S'intégrer, participer et enrichir la vie de l'équipe d'animation à laquelle il appartient.	Echange entre tous les membres de l'équipe d'animation en fin de journée, bilan de la journée et préparation de la suivante.	
Effectuer les bilans et rapport d'activités	Ecriture des bilans	Participent aux bilans de fin de séjour
Effectuer la communication en amont des séjours auprès du public	Par mail, site, presse...	
Assistant sanitaire	Vérifier qu'il dispose bien des fiches sanitaires de chaque enfant. Elles doivent être actualisées,	Les animateurs signaleront les besoins sanitaires de leur groupe

	<p>signées, et conservées de manière à respecter la confidentialité</p> <ul style="list-style-type: none"> -Tenir à jour la pharmacie, la gestion du stock, le contenu des troussees de secours -S'assurer que les soins dispensés sont bien notés, avec précision, sur le registre d'infirmierie -Bien identifier les enfants sous traitement et s'assurer de leur prise de médicament -Attirer l'attention des animateurs sur les enfants qui nécessitent une surveillance spécifique en raison d'un traitement, d'une infirmité, d'une allergie notamment alimentaire -Informers les parents de tout soin et traitement apporté à leur enfant. -Réfèrent protocole sanitaire (COVID 19) 	<p>de référence à l'assistante sanitaire</p>
--	--	--

Communication

Directeur/animateurs :

Des réunions d'équipe auront lieu à chaque fin de journée (une fois les enfants couchés) pour effectuer un bilan de la journée (points positifs et points à retravailler) et rappeler le programme et les objectifs de la journée suivante.

Equipe pédagogique/enfant :

Les relations entre enfants et adultes sont basées sur un respect mutuel. Chaque enfant doit pouvoir s'exprimer librement.

L'animateur ne doit pas hésiter à rappeler les règles et les dangers que représentent pour eux le non-respect de celles-ci. Une relation de confiance s'établit entre les deux afin que les enfants n'hésitent pas à se confier à leur animateur et pour lui signaler tout problème de santé ou de ressenti vis-à-vis du groupe. En fin de chaque séjour, un bilan participatif sera effectué avec les enfants, sous forme ludique.

Equipe pédagogique /famille :

Communication du projet pédagogique et des fiches technique de chaque séjour (comprenant les informations logistiques et la liste du matériel personnel des enfants) à chaque inscription.

L'équipe pédagogique se rend disponible au début du séjour, pour échanger avec les parents. La directrice prend le temps de vérifier que l'ensemble des documents (fiches sanitaires et de renseignement) sont en sa possession.

Durant les séjours, l'équipe pédagogique pourra communiquer aux familles des nouvelles du séjour, via un groupe whatsApp sur lequel seront envoyé des photos et petit texte. (2x par semaine environ).

La directrice du séjour est joignable en tout temps sur son téléphone portable. En cas d'urgence, elle préviendra immédiatement les parents par téléphone.

Equipe pédagogique/ACSSQ :

Echanges réguliers entre la directrice du séjour et la directrice de l'ACSSQ. En cas de problème, la directrice des séjours préviendra directement et immédiatement la direction de l'association.

Informations complémentaires

En cas de pandémie, il est possible que notre projet soit adapté et modifié en fonction des mesures sanitaires ministérielles. Nous adapterons notre fonctionnement pour le bien-être de tous, enfants, familles et équipe encadrante.

De plus, un protocole sanitaire sera mis en place sur l'ensemble des séjours afin d'assurer la sécurité des enfants et des encadrants. Ce dernier sera communiqué aux familles avant les séjours et devra être accepté et respecté par tous.

Projet de fonctionnement

Pour l'année 2023, nous pourrons accueillir **des enfants** âgés entre **7 et 11 ans** sur les séjours, à l'exception du séjour « Tête dans les étoiles », adapté aux enfants de **8 ans révolu à 11 ans** et le séjour « O cinéma » est ouvert aux enfants de **6 ans à 11 ans**. Nous bénéficions donc d'un total de **80 places** pour l'ensemble des séjours.

Journée type

7h45 à 8h45 : Levée échelonnée

8h à 9h : Petit déjeuner échelonné

9h à 9h45 : Temps personnel (hygiène, toilette et rangement)

9h45 à 12h : Activités

12h15 à 13h : Déjeuner

13h à 14h : Temps calme et personnel

14h à 16h30 : Activités

16h30 à 17h : Goûter

17h à 18h : Temps personnel des douches

18h à 19h : Préparation du dîner

19h à 20h : Dîner

20h à 21h : Veillée

21h à 21h30 : Temps personnel

21h30 : Coucher

Spécificité du séjour « Tête dans les étoiles »

Ce séjour itinérant en moyenne montagne s'inscrit dans l'élan et la dynamique des séjours montagne pour enfant que l'ACSSQ organise avec le **Parc Naturel Régional du Queyras** depuis 2017.

Le Parc Naturel Régional du Queyras, en collaboration avec un accompagnateur en moyenne montagne et la directrice des séjours, élaborent chaque année une fiche de séjour spécifique, décrivant le projet de séjour, son projet d'activité et son projet pédagogique. Ce document vient compléter le projet pédagogique de l'ACSSQ.

Ce partenariat et l'augmentation de l'effectif d'encadrement spécifique à ce séjour, nécessitent quelques précisions sur son fonctionnement :

Moyens humains :

Le séjour est encadré par les personnes suivantes :

- Amélie Groleaud, directrice des mini-séjours ACSSQ
- Paul Poussou, éducateur jeunesse et Accompagnateur en Moyenne Montagne – référent « ânes »
- Christophe Gerrer, éducateur nature et Accompagnateur en Moyenne Montagne, chargé de mission « Éducation au territoire » du PNRQ
- Deux animateurs BAFA ACSSQ

Ce séjour est également construit en collaboration étroite avec François CLAUDE, ânier et accompagnateur en montagne.

Positionnement et responsabilité de l'équipe pédagogique :

- Imagination et construction du séjour (projet pédagogique, projet d'activité, itinéraire, menus, logistique, repérage des lieux de camps ...): **Paul Poussou, Christophe Gerrer et Amélie Groleaud.**
- Repérage de l'itinéraire, des zones de réseau : **Paul Poussou, Christophe Gerrer et Amélie Groleaud.**
- Réservation des ânes auprès de notre partenaire Dominique Sabatier : **Christophe Gerrer**
- Recrutement d'un accompagnateur en montagne, Muletier : **Christophe Gerrer**
- Le muletier : **Paul Poussou**
Lorsque les ânes sont en phase de travail (lors des déplacements), le muletier n'est plus en charge des enfants. Les 4 autres encadrants prennent en charge son sous-groupe de vie quotidienne afin qu'il puisse se consacrer pleinement à cette mission. Il pourra cependant proposer aux enfants de participer à la conduite des ânes, lorsque les conditions le permettent. D'autre part, lorsque les ânes sont au repos, il pourra proposer aux enfants des temps d'animation autour des soins à donner aux ânes.
- Formation conduite et battage des ânes auprès de Dominique Sabatier en amont du séjour : **Toute l'équipe**
- Accompagnement des enfants au quotidien : **Toute l'équipe.** Comme sur les autres séjours, des sous-groupes seront formés avec un encadrant adulte référent.
- Référent en charge de la communication avec l'ACSSQ et les familles : **Amélie Groleaud.**

Communication durant le séjour :

Lors des séjours en montagne, le réseau téléphonique n'étant pas toujours fiable, l'équipe pédagogique devra se munir d'une ou plusieurs **radios satellites**, fournie par le PNRQ. Celles-ci leur permettront de joindre les secours en montagne et l'ACSSQ en cas d'urgence. L'équipe s'assurera de sa fonctionnalité en amont du séjour.

Une radio du PNRQ sera également fournie à l'ACSSQ et une « veille radio » sera mise en place une fois par jour à une heure précise. La radio sera allumée sur ce créneau, pour

communiquer avec l'ACSSQ. Sur ce séjour particulier, l'ACSSQ fera donc l'intermédiaire entre les parents et l'équipe pédagogique.



LES COLOS APPRENANTES

Qu'est-ce que c'est ?

Créées en 2020, les colos apprenantes sont des séjours de vacances éducatifs mis en place suite au confinement pour prévenir les risques de décrochage scolaire. Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse les définit ainsi : « Labellisés par l'Etat, ces séjours, ouverts à toutes les familles, associent renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport, du développement durable. » L'objectif étant de permettre aux familles et aux enfants les plus éloignés des séjours de pouvoir y participer quasi gratuitement. En effet, si les familles sont éligibles, l'Etat et les collectivités prennent en charge la quasi-totalité du prix du séjour. Si vous n'êtes pas éligibles, vous pouvez quand même inscrire votre enfant, comme pour une colo classique. Dans ce cas, les aides pour les colos (comme celles de la CAF), et les Chèques-Vacances peuvent être utilisés pour le règlement.

Notre conception

Cette année encore, l'ACSSQ, à travers ces quatre mini-séjours, souhaite bénéficier du label « colos apprenantes ». Dans ce cadre, quatre places supplémentaires par séjour pourront être ouvertes, ce qui montera l'effectif par séjour à 20 enfants. Nous souhaitons proposer des loisirs éducatifs dans un principe de mixité sociale pour faire « grandir » les enfants. Ainsi, cet été sera un temps social privilégié, basé sur une action éducative riche et partagée par tous. Ces mini-séjours resteront avant tout un lieu de loisirs, de vacances et de découverte. La dimension « apprenante » est depuis toujours présente sur les camps, elle est développée dans le projet éducatif et pédagogique de la structure.

Comment inscrire son enfant ?

Les inscriptions se feront auprès du secteur famille de l'ACSSQ. Seuls les dossiers sélectionnés bénéficieront d'une attestation permettant aux familles d'inscrire leur(s) enfant(s) **gratuitement**. D'autre part, les dossiers orientés par les services sociaux du territoire seront prioritaires.

Les familles devront répondre à certaines conditions d'éligibilité qui seront communiquées dans l'appel à projet 2023.

Retrouvez notre projet éducatif et pédagogique, le protocole sanitaire ainsi que le règlement intérieur des mini séjours sur le site de l'ACSSQ : www.queyras.org

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES MINI-SÉJOURS

INSCRIPTIONS

Les inscriptions aux mini-séjours seront effectuées auprès de l'ACSSQ. Compte tenu de notre engagement auprès des enfants, des parents, des prestataires, des animateurs, des communes qui financent, nous sommes contraints de règlementer les modalités d'inscription. Celles-ci impliquent l'**adhésion aux conditions générales de vente**. Elles ne seront valides qu'à réception du dossier complet et du règlement total de ou des réservations. Ce dernier peut se faire par 1, 2 ou 3 chèques que nous encaisserons aux dates choisies par les familles. La facture acquittée envoyée tient lieu de confirmation d'inscription.

Compte tenu du nombre restreint de places, les préinscriptions (période durant laquelle vous exprimez vos choix par ordre de préférence) se clôturent le **26 mai 2023**.

A partir du 31 mai, nous traiterons les inscriptions et validerons les groupes par camp.

Le 5 juin nous validons les inscriptions. Elles seront validées par ordre d'arrivée en fonction des places disponibles. Les enfants faisant plusieurs camps, n'ayant pu obtenir satisfaction pour leur premier choix, seront prioritaires pour l'inscription aux autres camps. Après cette date, les inscriptions seront validées par ordre d'arrivée en fonction des places restantes. Les enfants n'ayant pas participé aux mini-séjours en 2022 sont prioritaires sur les camps 2023.

L'inscription définitive des enfants aux séjours ne sera validée qu'à réception du règlement des séjours, **avant le 16 juin**.

Priorités d'inscriptions :

Les enfants résidants sur les communes finançant notre équipement sont prioritaires (Abriès-Ristolas, Aiguilles, Château Ville-Vieille, Ceillac, Arvieux, Réotier et Risoul). S'il reste des places disponibles, les séjours sont accessibles aux enfants des autres communes du Guillestrois-Queyras et extérieurs au territoire.

Particularité pour le mini-séjour « Tête dans les étoiles »: Pour le séjour « Tête dans les étoiles » organisé en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Queyras, les enfants des communes du PNRQ (Abriès-Ristolas, Aiguilles, Arvieux, Château-Ville-Vieille, Ceillac,

Eyglis, Guillestre, Molines-en-Queyras, Saint-Véran et Vars) sont également prioritaires, en seconde position.

Une **fiche technique** récapitulative de tous les détails organisationnels de chaque camp sera remise aux familles lors de la validation de leur inscription.

La programmation des séjours pourra être modifiée et adaptée selon l'évolution des conditions sanitaires et les réglementations gouvernementales. Un protocole sanitaire pourra être mis en place au besoin. Si c'est le cas, il sera communiqué aux familles en amont.

TARIFS

Quotient Familial	Barème	Résidents /communes qui financent	Résidents /communes qui ne financent pas
Inf à 500	Barème 1	165,00 €	247,50 €
De 501 à 700	Barème 2	170,00 €	255,00 €
De 701 à 900	Barème 3	180,00 €	270,00 €
De 901 à 1001	Barème 4	185,00 €	277,50 €
De 1101 à 1300	Barème 5	190,00 €	285,00 €
De 1301 à 1600	Barème 6	195,00 €	292,50 €
Sup à 1600	Barème 7	250,00 €	375,00 €

L'Adhésion ACSSQ 2023 est obligatoire (12€/an) au nom d'un des deux parents responsables.

Sauf indication contraire dans la fiche technique, le tarif comprend, du point de rendez-vous au point de dispersion : les frais d'organisation et d'encadrement, les transports, l'hébergement et la nourriture.

Utilisation des bons d'aide aux temps libres CAF : Ces bons sont utilisables à partir de 4 jours de fréquentation et pour un maximum de 30 jours sur tous les centres les acceptants.

Pour les prestataires MSA : Bénéficiant des allocations familiales, il est possible de percevoir une prestation (renseignements auprès de la MSA).

ANNULATION

Vous annulez un séjour avant le 30 juin 2023 :

Une somme de 25 € par personne est retenue pour les frais de dossier. Vous en serez informés par mail ou par téléphone et recevrez une confirmation par courrier qui la rendra effective.

Pour un désistement après le 30 juin 2023 et jusqu'à la veille :

Le séjour ne sera pas remboursé sauf pour raison médicale.

Ne pourront prétendre à un remboursement : tout participant interrompant un séjour de son fait ou celui contraint par l'encadrement d'interrompre son séjour pour cause de conduite non respectueuse du groupe.

Nous annulons un mini-séjour :

Les participants seront prévenus 21 jours avant. Ils seront intégralement remboursés sans pouvoir prétendre à une indemnité. Pour toute raison jugée valable par le responsable, l'encadrement se réserve le droit de modifier le programme. Un mini-séjour ne pourra être maintenu que si un minimum de 12 enfants est inscrit.

DISPERSIONS

En fin de séjour, les enfants de moins de 11 ans devront être pris en charge par un parent connu ou une personne habilitée. C'est aussi l'occasion de partager avec l'équipe d'animation sur la vie du séjour et ce que votre enfant a vécu durant cette aventure.

RESPONSABILITÉ

L'ACSSQ est assurée en Responsabilité Civile Professionnelle auprès de la MAIF. Cette RCP ne saurait se substituer à la Responsabilité Civile Individuelle dont chaque participant doit être titulaire.